### président1

- 1. vad heter Frankrikes president?
- 2. han heter......
- 3. man kallar honom också.....
- 4. vad gör en president?
- 5. vilka är hans funktioner?
- 6. han är diplomatins chef
- 7. han träffar statschefer från andra länder
- 8. han väljer också ambassadörerna
- 9. en ambassadör företräder landet i andra länder
- 10. han är också arméernas chef
- 11. han bestämmer hur man skall skydda landet
- 12. presidenten skriver under lagarna röstade av parlamentet
- 13. han utser Premiärministern
- 14. Premiärministern styr en grupp ministrar
- 15. varje minister ägnar sig åt ett viktigt ämne
- 16. Premiärministern och hans ministrar är regeringen
- 17. presidenten kontrollerar att ingen hindrar domarna att genomföra lagarna
- 18. presidentens porträtt är uppsatt i alla rådhus
- 19. han får ta semester men man måste alltid kunna få tag på honom
- 20. snart är det presidentval i Frankrike
- 21. hur röstar man?
- 22. man röstar i en vallokal
- 23. vallokalen är installerad i skolor, rådhus eller andra byggnader
- 24. personen (den som) röstar kallas "väljare"
- 25. väljaren måste visa sin legitimation och sitt röstkort för att rösta
- 26. man tar röstsedlarna och ett kuvert
- 27. på varje valsedel står namnet på en kandidat
- 28. man går till ett valbås för att rösta, rösten är hemlig
- 29. väljaren stoppar sedan ner sitt kuvert i en valurna
- 30. vallokalens president säger sedan "har röstat"
- 31. väljaren skriver under valliggaren
- 32. vem kan rösta i Frankrike? (3 villkor)
- 33. personer som är mer än 18 år gamla
- 34. personer som har fransk nationalitet
- 35. personer som ör inskrivna på vallistorna
- 36. det är inte obligatoriskt att rösta i Frankrike
- 37. man röstar i Frankrike sedan 1791
- 38. rösträtten införs 1848 i Frankrike för alla män 21 år
- 39. de franska kvinnorna får rösta för första gången i april 1945 i kommunalvalen
- 40. rösträtt för kvinnor införs 21 april 1944
- 41. man inför rösträtt för militärer 1945
- 42. 1974 bestämmer presidenten att man kan rösta när man är 18 år
- 43. den första omgången (tour) i presidentvalet är den 10:e april
- 44. den andra omgången den 24:e april
- 45. vilka är kandidaterna i presidentvalet 2022?
- 46. det finns många kandidater
- 47. Valérie Pécresse som är ledare för den franska högern, hennes parti heter Republikanerna
- 48. den nuvarande presidenten Emmanuel Macron, hans parti är "Republiken på marsch"
- 49. Marine Le Pen företräder extremhögern med sitt parti "Den nationella samlingen"
- 50. Éric Zemmour, känd journalist och debattör är till höger om extremhögern, hans nya parti heter "Återerövring"
- 51. de Gröna, det ekologiska partiet har sin kandidat som heter Yannick Jadot

















DUPONT-AIGNAN





- 52. Paris borgmästare, Anne Hidalgo, företräder socialistpartiet
- 53. Fabien Roussel är kandidat för det franska kommunistpartiet
- 54. Jean-Luc Mélenchon gjorde stor succé i valet 2017 med sitt parti "Det Okuvade Frankrike", han är till vänster
- 55. Nathalie Arthaud är kandidat för arbetarpartiet "Arbetarkamp"
- 56. Jean Lassalle är kandidat med sitt parti "Låt oss stå emot!"
- 57. Nicolas Dupont-Aignan har varit kandidat många gånger, hans parti heter "Stå upp Frankrike"





### Présidentielle 2022: qui sont les candidats déclarés et possibles?

Cliquez sur un candidat pour en savoir plus sur son profil



**Nathalie Arthaud** 



François Asselineau





55 ans



**Eric Drouet** 36 ans



Nicolas Dupont-Aignan 60 ans - DLF



Clara Egger 33 ans - Espoir RIC 2022



**Fabrice Grimal** 41 ans - LCC 2022



Anne Hidalgo 62 ans - PS



Yannick Jadot 54 ans - EELV



**Anasse Kazib** 34 ans - CCR



**Gaspard Koenig** 



**Georges Kuzmanovic** 48 ans - RS



**Alexandre Langlois** 



56 ans - ND



66 ans - Résistons



Gilles Lazzarini 55 ans - P5



Marine Le Pen 53 ans - RN



**Emmanuel Macron** 43 ans - LaREM



**Antoine Martinez** 73 ans - VPF



Jean-Luc Mélenchon 70 ans - LFI



**Arnaud Montebourg** 58 ans - DVG



Valérie Pécresse 54 ans - LR



Florian Philippot 39 ans - LP



**Philippe Poutou** 54 ans - NPA



**Fabien Roussel** 52 ans - PCF



Christina Taubira 69 ans - DVG



Hélène Thouy 38 ans - PA



**Antoine Waechter** 72 ans - MEI



**Eric Zemmour** 63 ans - Reconquête

## Dernier sondage

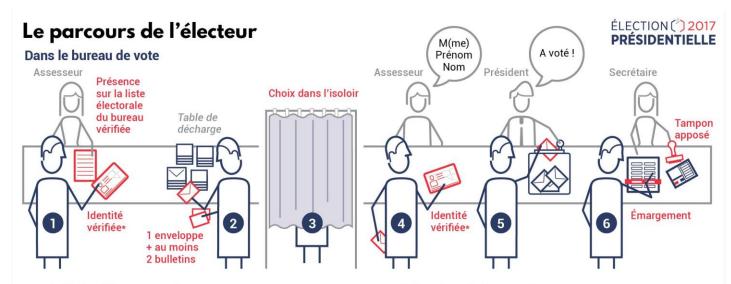


# **Présidentielle 2022** : l'ensemble des sondages sur le premier tour, en un tableau

Institut	Date	Emmanuel Macron	Marine Le Pen	Eric Zemmour	Valérie Pécresse	Jean-Luc Mélenchon	Yannick Jadot	Anne Hidalgo
ELABE :	28/02/2022	25%	17%	14%	12%	12,5%	6,5%	1,5%
IFOP :	28/02/2022	28%	16%	14%	13%	10,5%	5%	2,5%
O. WAY	28/02/2022	24%	19%	13%	15%	11%	5%	2%

# **Présidentielle 2022** : l'ensemble des sondages sur le deuxième tour, en un tableau

Institut	Date	Emmanuel Macron	Marine Le Pen	Eric Zemmour	Valérie Pécresse	Jean-Luc Mélenchon
ELABE	28/02/2022	65,5%	-	34,5%	2	-
ELABE	28/02/2022	57,5%	42,5%	-	2	-
<u>IFOP</u>	28/02/2022	56,5%	43,5%	-	2	-
O. WAY	28/02/2022	56%	-	-	44%	2
O. WAY	28/02/2022	54%	46%	(4)	4	-
O. WAY	28/02/2022	62%	-	38%	ů.	-
O. WAY	24/02/2022	56%	-		44%	-



#### Les bulletins blancs et nuls

Comptabilisés dans les votants mais pas dansles suffrages exprimés

Vote blanc

Enveloppe vide

Bulletin vierge

dans l'enveloppe



Vote nul

Bulletin sans enveloppe



Bulletin annoté, déchiré...



Bulletins différents dans l'enveloppe

### Les règles dans le bureau de vote



Discussions et délibérations d'électeurs interdites





Expulsion à la demande du président du bureau de tout électeur qui troublerait ou ralentirait les opérations



## ON VOTE POUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE :

#### • Tous les 5 ans

• Tous les 5 ans
On appelle « quinquennat »
la mission confiée au président
Ce terme vient des mots latins
quinque et annus qui signifient
« 5 » et « année ».

• Parmi plusieurs candidats Cette année, ils sont 11 : 2 femmes et 9 hommes se présentent.

Au suffrage
 universel direct
Les électeurs choisissent
directement le Président.

#### POUR VOTER, IL FAUT:

- avoir la nationalité française ;
- avoir 18 ans;
   être en possession de ses droits civiques (certains prisonniers n'ont pas le droit de voter);
   être inscrit sur les tistes électorales;
   en cas d'absence

• en cas d'absence le jour du vote, on peut voter par «procuration» en autorisant une personne de confiance à le faire à notre place.

#### EST-ON OBLIGÉ DE VOTER ?

 Non. En France, la loi n'oblige personne à aller voter. Dans certains pays, il est obligatoire. Le vote est considéré comme un droit précieux. Il n'existe pas dans tous les pays du monde.

# QUE SE PASSE-T-IL SI ON NE VA PAS VOTER ?

On dit que l'on s'abstient : soit par désintérêt pour la politique, soit par difficulté à faire son choix.

#### ET SI ON NE MET RIEN DANS L'ENVELOPPE ?

Le vote est considéré comme « blanc ». On peut aussi utiliser un bulletin blanc. Cela signifie qu'aucun candidat ne correspond à nos idées. Les votes blancs seront comptés, mais ils n'influenceront pas les résultats.

On peut aussi voter « nul » en rayant un nom ou en déchirant un bulletin. Une fois ouvertes, ces enveloppes partent à la poubelle. Ces votes ne sont pas comptés.





À la table de vote, les électeurs montrent à nouveau leur pièce d'identité et glissent leur enveloppe dans l'urne. C'est le président du bureau qui actionne l'ouverture de l'urne et annonce «A voté ». Les électeurs signent sur un registre. Leur carte d'électeur peut alors être tamponnée.

L'urne doit être transparente et fermée à clé. Elle ne sera ouverte qu'au moment du **dépouillement**, à la fermeture du bureau de vote.

#### LE DÉPOUILLEMENT

C'est le moment oil se enveloppes sont comptées et ouvertes : une personne it à haute voix le nom du candidat figurant sur le builetin. Et au moins 2 autres personnes le notent sur des registres officiels. C'est un moment important qui doit être contrôlé pour ne pas qu'il y ait d'erreur ou de triche!





#### ET APRÈS ?

ET APRES ?
Si un candidat obtient plus de la moitié des
voix, il est étu dès le 1" tour : mais cela n'est
jamais arrivé ! Seuts les 2 candidats ayant
obtenu le plus de voix au 1" tour participent au
second tour. Celui qui aura alors le plus de voix
deviendra président de la République.



# **Quand est apparu le droit de vote en France ?**

Jusqu'en 1848, le droit de vote en France était extrêmement limité. Tout commence en 1791 lorsque la monarchie constitutionnelle mise en place établit un droit de vente censitaire et indirect. Sous ce régime, les seules personnes autorisées à participer aux élections sont celles que l'on appelle à cette époque les citoyens actifs, c'est-à-dire les hommes de plus de 25 ans payant un impôt direct (appelé un cens, d'où l'adjectif « censitaire »). Leur vote est indirect, puisqu'il permet seulement d'élire des électeurs du second degré qui éliront des députés. En 1799, le suffrage universel masculin est mis en place (tous les hommes de plus de 21 ans ont le droit de voter). Il reste toutefois indirect. En 1815, le suffrage censitaire est rétabli de nouveau.

# 1848 : le suffrage universel masculin

La révolution de 1848 donne vie à la République française et le mode d'élection change dans la foulée. Le droit de vote censitaire est aboli et remplacé par le suffrage universel masculin. Désormais, tous les hommes français âgés de plus de 21 ans possédant des droits civils et politiques ont l'autorisation d'élire leurs représentants et tout électeur de plus de 25 ans est en droit de se présenter aux élections et d'être élu. Le vote devient pour la première fois secret. À partir de 1848, le suffrage universel ne sera plus jamais remis en cause. Une étape est définitivement franchie pour le droit de vote en France, bien que la moitié de la population n'ait toujours pas l'autorisation de voter. Les femmes n'obtiendront en effet le droit de vote que 100 ans plus tard.

## 1944 : droit de vote des femmes

Il aura fallu de nombreuses décennies d'évolution et une lutte acharnée de la part des suffragettes pour qu'enfin les femmes obtiennent le droit de vote en France. Cet événement aura lieu à la fin de la Première Guerre mondiale. Le 21 avril 1944, l'ordonnance du Gouvernement signée par Charles de Gaulle crée ainsi un tournant dans l'histoire du pays. L'article 17 y stipule que « les femmes sont électrices et éligibles au même titre que les hommes ». Le réel suffrage universel est ainsi définitivement établi en France et les Françaises voteront pour la toute première fois en avril 1945 à l'occasion des élections municipales. Le droit de vote en France continue d'évoluer avec l'attribution du droit de vote aux militaires en 1945, puis avec l'âge d'obtention de la carte électorale, passant de 21 à 18 ans en 1974.